

Communauté de Communes ALBRET COMMUNAUTE

2021-241

**DECISION DU PRESIDENT****N° : DEC-075-2021****Objet : ECOFINANCE - CONVENTION D'ASSISTANCE EN VUE D'ANALYSER LES IMPOSITIONS A LA COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES.**

Vu les statuts d'Albret Communauté,  
Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu la délibération n°DE-088-2020 du 09 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Président de la Communauté de Communes Albret Communauté (CCAC) ;

Exposé des motifs :

La mise en place de la FPU a été actée au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Ce nouveau régime fiscal correspond à un transfert de l'ensemble des produits économiques, dont, entre autres, la CVAE (Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises).

Les objectifs poursuivis par la collectivité sont :

- L'amélioration de l'équité fiscale
- L'optimisation des ressources fiscales induites par ces échanges d'informations (bases fiscales et compensations fiscales).

Albret communauté confie la mission d'une assistance concrète et ponctuelle à Ecofinance en vue d'analyser les impositions à la cotisation sur la CVAE.

Les conditions de mise en œuvre ainsi que les conditions de rémunération sont fixées dans une convention.

Le Président de la Communauté de Communes Albret Communauté,

**DECIDE**

**Article 1** : d'accepter la proposition d'ECOFINANCE et de signer la convention d'assistance en vue d'analyser les impositions à la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises.

Fait à NERAC le,      - 6 MAI 2021.

Le Président,

Alain LORENZELLI



Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux, CS 21 490 (9, rue Tastet 33063 Bordeaux) dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage.

En application de l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, Il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du conseil communautaire